

**HISTOIRE, GEOGRAPHIE ET GEOPOLITIQUE DU MONDE CONTEMPORAIN (épreuve n° 266)****ANNEE 2011**

Epreuve conçue par ESCP Europe

Voie Scientifique

	<b>NBRE CANDIDATS</b>	<b>MOYENNES</b>	<b>ECARTS-TYPE</b>
<b>RESULTATS GLOBAUX</b>	3 835	10,01	3,54

<b>VOIES PREPARATOIRES</b>			
Scientifique	3 835	10,01	3,54

<b>ECOLES UTILISATRICES</b>			
HEC PARIS	2 214	10,91	3,48
ESCP-EUROPE	2 502	10,78	3,50
EMLYON Business School	2 986	10,54	3,48
AUDENCIA Nantes	3 250	10,34	3,48
ESC Amiens	461	8,09	3,16
ESC Bretagne Brest	366	8,26	3,04
ESC Clermont	1 731	8,81	3,15
ESC Dijon	1 731	8,81	3,15
ESC Grenoble (GEM)	3 141	10,15	3,44
SKEMA Business School (ex CERAM - ESC Lille)	2 384	9,42	3,31
ESC Montpellier	1 263	8,51	3,08
ESC Pau	485	8,18	3,08
ESC Rennes	1 731	8,81	3,15
Ecole de Management Strasbourg	1 731	8,81	3,15
TELECOM Ecole de Management	769	8,53	3,23
ENAss (option Histoire-géographie, Economie)	29	9,21	2,88
ISC Paris	947	8,45	3,13
ESC Toulouse	2 962	9,84	3,39
ISG	163	7,96	3,29

**Sujet : Rivalités et rapports de puissance en Asie orientale\***

\*Par Asie orientale on entendra l'espace géographique composé par les trois sous-ensembles suivants : l'Asie du Nord-Est (Chine, Corée du Nord, Corée du Sud, Japon, Mongolie, Taiwan) ; l'Asie du Sud péninsulaire (Cambodge, Laos, Myanmar, Thaïlande, Vietnam) ; enfin l'Asie du Sud-Est archipélagique (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Timor oriental).

## 1 – COMMENTAIRES SUR LE SUJET PROPOSE

Attendue visiblement depuis plusieurs années par les enseignants préparateurs (mais aussi par les candidats !), la région Asie est enfin « tombée » au concours, selon un angle géographique cependant un peu rétréci (celui de la seule « Asie orientale », ce qui est en soit une originalité) et une approche fortement géopolitique. Ainsi délimité (près de 12 millions de km<sup>2</sup> tout de même !), l'ensemble géographique retenu présentait une cohérence forte sous l'angle de la réalité économique, ce qui évitait une dispersion de l'analyse à l'échelle de la totalité de l'Asie et facilitait l'édification d'une problématique. **La délimitation de l'espace d'étude** posait d'autant moins de problème aux candidats que le détail exact des pays concernés figurait en note. Selon les ouvrages et les auteurs, la dénomination « Asie orientale » peut en effet revêtir certaines nuances (la liste retenue était celle proposée par François Godement), car il n'y a pas de délimitation universellement reconnue. Pour lever les doutes et les errements, le parti-pris a donc été cette année de faciliter le travail des candidats, afin qu'ils puissent se concentrer avec précision sur un espace clairement défini, d'autant que l'acception d'« Asie orientale », en tant qu'entité géographique, est d'abord selon les spécialistes une construction occidentale et une « *énigme identitaire* » (pour reprendre les termes de Jean-Luc Domenach). Il n'était donc pas interdit aux candidats de revenir sur cette acception d'Asie orientale (appelée aussi selon les auteurs et les époques « Orient », « Extrême-Orient » (donc une représentation vue depuis l'Occident !), le « monde jaune », « l'Asie du Pacifique », « l'Asie de l'Est », ou encore « l'Asie des moussons », car elle n'allait pas de soi.

Vu du reste du monde, donc de loin, cet espace semble présenter une forte unité, notamment par son dynamisme économique remarquable et exceptionnel à bien des égards (intégration par le marché au sens de Philippe Hugon, plus que par les institutions ; division régionale du travail ; etc.), tiré depuis plusieurs décennies par les « dragons », les « bébés tigres » et autres « pays émergents ». Cet ensemble géoéconomique, qui est en fait le grand gagnant de la mondialisation, rattrape l'Occident et impose une nouvelle modernité (mais non occidentale). Il change même d'identité en raison des considérables transformations sociales qui le traversent (avènement des classes moyennes, etc.). Mais cette perception d'unité depuis l'Occident (on pouvait se demander si cet ensemble était aussi vu de cette manière unitaire en Asie orientale) ne doit pas occulter une autre réalité sur laquelle le sujet proposé invitait justement à réfléchir à l'occasion d'une focalisation sur d'autres échelles, depuis le niveau régional jusqu'au niveau local : celle des conflits latents ou ouverts (qui ont beaucoup changé sur le temps long), mais aussi celle des rivalités et des luttes pour le leadership à l'échelle régionale, qui sont omniprésents dans la région, au point d'en faire aussi une véritable poudrière ! Un jeu particulièrement complexe d'influences mutuelles s'y exerce en effet, où se juxtaposent et se concurrencent les Etats et les acteurs non-étatiques (diasporas, communautés religieuses, ethnies, tribus, firmes transnationales, etc.). Finalement, cet espace apparaît terriblement fragmenté sur le plan géopolitique.

La diversité de cet espace sur le plan de la géographie régionale devait d'ailleurs clairement apparaître, car celle-ci nourrit largement les rivalités et les rapports de puissance. On y trouve ainsi des géants démographiques, mais aussi un pays plus en avance que les autres et qui est le seul à avoir connu la Révolution industrielle (Japon), ou encore des puissances moyennes (mais en devenir grâce à leur statut de pays émergents), des petits pays plus ou moins dotés d'atouts et qui cherchent à faire entendre leur voix, ou encore des institutions comme l'ASEAN.

La formulation du sujet ne présentait aucune difficulté de compréhension, d'autant que le libellé était court et sans équivoque. Le sujet n'était pas formulé sous la forme d'une question, ce qui invitait *a priori* les candidats à peaufiner leur problématique dès l'introduction.

Les deux termes retenus dans le libellé du sujet se complètent et se renforcent mutuellement. Le terme de « **rivalités** » renvoie explicitement aux notions de concurrence, d'antagonisme, de lutte et d'opposition entre les peuples, les groupes sociaux, les doctrines, etc. Une typologie de ces rivalités devait apparaître dans la copie, comme y invitait l'emploi du pluriel, à condition de ne pas transformer l'analyse en simple catalogue. Elle pouvait distinguer par exemple, selon une approche par leurs conséquences sur le long terme, les rivalités passées qui se sont traduites par des conflits ayant laissé des traces (héritages), les rivalités passées (avec conflits ou pas) et susceptibles d'être ravivées, ou encore les rivalités actuelles et brûlantes ayant déjà dégénéré en conflits ouverts. Une autre typologie pouvait distinguer la diversité de ces rivalités selon leur nature : contrôle des ressources (préoccupation fort ancienne et classique, mais exacerbée depuis le début des années 2000 par le renchérissement des cours des matières premières) ; contrôle des territoires terrestres et surtout maritimes, notamment à travers l'enjeu des délimitations ; recherche du leadership à l'échelle régionale ; affirmation de suprématies économiques dans le cadre de la mondialisation contemporaine ; etc. La notion de rivalités était enfin à entendre à différentes échelles. Elle permettait d'inclure sans peine tous les pays dans le cadre de ce sujet et pas seulement les plus importants d'entre eux.

Le terme de « **rapports de puissance** » quant à lui devait être distingué de la notion de « rapport de force » qui n'en est pas l'exact synonyme puisque cette dernière induit davantage l'idée du conflit. La notion de rapport de puissance apparaît en effet surtout liée à celle de la recherche et de l'affirmation d'un leadership. Par définition, la « puissance » renvoie volontiers aux notions de « pouvoir » et d'« influence ». Les pays méritant le qualificatif de « puissance » sont donc des Etats susceptibles d'avoir un pouvoir économique, politique, militaire, idéologique pouvant s'étendre à une échelle régionale, voire planétaire. Rappelons également la définition donnée par Raymond Aron à propos de la notion de « puissance », à savoir « la capacité de faire, de produire et de détruire », autrement dit « la capacité d'imposer sa volonté aux autres ». Les rapports de puissance s'adressent donc d'abord aux grands pays. Face à eux, figurent cependant des pays qui ne veulent pas se soumettre et se laisser dominer. Les « **attributs** » de la **puissance** devaient apparaître aussi à un moment donné dans la dissertation (ce volet a souvent été occulté par les candidats) : taille du pays, niveau de développement et de richesse, poids et vigueur de la démographie, rayonnement régional et international, arsenal militaire, statut de donneur d'ordres ou de pays atelier, pays organisateur ou non de la DIT à l'échelle régionale, détention ou non d'un siège au Conseil de sécurité des Nations Unies, dotation ou non de l'arme atomique, détention ou non de ressources et de réserves énergétiques, etc. Ces attributs de la puissance diffèrent fortement selon les pays (notamment entre la Chine et le Japon), mais l'incapacité à les posséder tous fait qu'il n'y a pas encore de dérive impériale à l'échelle de la zone.

Parmi les consignes données aux correcteurs pour cette épreuve, certains aspects ont été identifiés comme de nature à valoriser une copie :

-la bonne compréhension du sujet : c'est ce qui se passe en Asie orientale qui était au cœur du sujet et non une réflexion extrapolée à l'échelle du monde, sur la puissance de cette région.

-les prises de risques pertinentes et astucieuses, car elles permettent de démarquer fortement les copies entre elles. Il convient donc de sensibiliser les candidats sur ce point et de les encourager à prendre certains risques à condition qu'ils soient calculés.

-la capacité de synthèse du candidat : le sujet était large et autorisait de multiples entrées. Beaucoup de thématiques étaient possibles et attendues. Le jury a valorisé les copies faisant montre d'agilité à les agencer et à les solliciter, sans pour autant tourner au catalogue de faits. L'élaboration de typologies a été appréciée.

-la dimension historique devait être fortement présente. Les rivalités d'aujourd'hui et de demain s'inscrivent toutes ou presque dans un passé plus ou moins lointain.

-la capacité à varier les échelles d'analyse car le sujet s'y prêtait très bien.

-la dimension géographique devait apparaître très fortement. Parmi les éléments qui pouvaient être exploités figuraient : l'immensité de la région concernée (11,6 millions de km<sup>2</sup> !) ; le rôle de l'étirement en latitude (de 50° nord à 10° sud en latitude), qui est à l'origine d'une formidable diversité de milieux et de dotations naturelles (végétation, productions agricoles différentes, ressources en eau, etc.) ; le rôle de la géographie dans ce qu'elle attise et dans ce qu'elle exprime sur le plan des rivalités (rôle par exemple des dotations en matière premières minérales et énergétiques) ; le rôle des métropoles multimillionnaires et des ports géants (notamment à conteneurs) ; le rôle des axes, des détroits (Sonde, Malacca, Lombok, Formose) et autres corridors maritimes qui sont autant de voies de passage obligés et donc de sources de tensions multiples ou potentielles, etc.

-la dimension maritime : ce sujet se prêtait particulièrement bien à une exploitation originale et judicieuse en la matière. Paradoxalement, assez peu d'étudiants ont développé cet aspect essentiel à l'analyse du sujet (certains allant jusqu'à totalement ignorer la mer... !). L'espace maritime est en effet un remarquable marqueur des rivalités et des rapports de puissance à l'échelle régionale. La course à la puissance, à l'indépendance énergétique, à l'accès à certaines ressources (halieutiques notamment), etc. fait que ces espaces sont de plus en plus convoités et font l'objet de conflits ouverts ou latents. Le droit international de la mer est donc un élément crucial pour trouver des solutions de terrain et diplomatiques acceptables entre les protagonistes. La présence des flottes américaines (en vertu des alliances nippo-américaines) qui croisent et stationnent dans la région accrédite le rôle stratégique des espaces maritimes (autour du Japon notamment), d'autant que ces bases sont souvent situées dans des espaces insulaires sensibles, comme Okinawa. Trois beaux exemples pouvaient être utilement exploités comme autant d'études de cas :

1) les litiges en mer du Japon, dont la délimitation du territoire maritime a ravivé les vieux contentieux : Japon / Russie à propos des îles Kouriles ; Japon / Corée du Sud à propos des îles de Toktotake-Shima ; Japon / Chine en mer de Chine orientale à propos des îles Senkaku, au nord-est de Taiwan, rétrocédées par les Etats-Unis au Japon en 1972 et qui sont aussi disputées par Pékin. Au centre de ces rivalités figure l'accès aux zones de pêche et aux gisements *offshore* d'hydrocarbures,

2) les litiges en Mer de Chine méridionale, notamment entre la Chine et le Vietnam, depuis la découverte d'hydrocarbures à partir de 1975. Les îles de l'archipel Paracel cristallisent cette rivalité qui connaît un statu quo actuellement,

3) les rivalités à propos des îles Spratley, qui opposent cette fois-ci six Etats (dont la Chine et le Vietnam), qui revendiquent la totalité ou une partie des îles, notamment en invoquant une nouvelle délimitation du plateau continental auprès de la Commission des limites du plateau continental (ONU). Seule l'identification de zones d'exploitation commune des richesses sous-marines permettra de trouver une solution acceptable aux parties concernées.

-le rôle des puissances extérieures à la région (Etats-Unis, Europe, Inde, Russie, autres pays émergents), mais aussi celui des institutions extérieures ne devait pas être oublié. L'une des difficultés était cependant de l'intégrer jusqu'à un certain point en montrant qui soutient qui, dans quels buts et perspectives. La singularité de l'Asie orientale tient aussi à cette forte lutte d'influence extérieure (il n'y a plus grand chose côté Europe ; en revanche, les Etats-Unis conservent une présence notamment militaire très active). On attendait donc que les candidats sortent du cadre de la seule Asie orientale, en intégrant le jeu des puissances extérieures qui cherchent et ont cherché par le passé à y pousser leur avantage.

Bien que plutôt axé sur le programme de seconde année, le sujet 2011 mobilisait en fait les deux années du programme, ainsi que les dimensions historiques, géographiques et géopolitiques qui font la spécificité de l'épreuve. Le sujet a été plutôt bien accueilli par les intéressés d'après les différentes remontées qui nous sont parvenues (correcteurs et réunion sur le campus de HEC), ce qui explique d'ailleurs le faible nombre de copies très médiocres ou blanches. Tout le monde avait à l'évidence quelque chose à dire sur la question !

## **2 - COMMENTAIRES SUR LE TRAITEMENT DU SUJET PAR LES CANDIDATS**

Malgré la simplicité des termes retenus dans le libellé du sujet, trop de copies ont manqué d'une problématique claire et bien charpentée, condamnant l'analyse à un aimable bavardage autour de quelques généralités à la tonalité journalistique et sans nuances. De surcroît, les termes du sujet n'ont pas été définis avec précision dans plus de la moitié des cas.

Plusieurs problématiques étaient possibles, à condition d'être justifiées. Certains candidats ont ainsi mis en perspective la situation contemporaine avec le passé, notamment autour de la question suivante : En quoi la mondialisation contemporaine modifie-t-elle en profondeur les rivalités et ses formes, les rapports et les registres de la puissance ? Cette approche permettait de montrer ce qui est résolument nouveau, ce qui demeure ou s'amplifie. D'autres ont focalisé leur problématique sur l'approche géoéconomique et les faits d'intégration croissante. Sont-ils de nature à apaiser les rivalités ou les exacerbent-ils au final ? Quelques-uns ont préféré une approche spatiale, en essayant de montrer en quoi rivalités et rapports de puissance présentent une spécificité en Asie orientale à l'origine de multiples recompositions régionales et territoriales à différentes échelles (avec une approche spécifique par l'espace maritime). Certains candidats ont pour leur part organisé leur problématique autour de ce dont sont porteurs rivalités et rapports de puissance : les rivalités mènent-elles nécessairement à des conflits ouverts ? En quoi les rivalités ont-elles influé sur le leadership régional ? Etc.

Le sujet s'est révélé discriminant et l'excellence a été au rendez-vous au sommet de la hiérarchie. Cependant, plusieurs membres du jury ont regretté le trop petit nombre de copies au-dessus du lot par leur érudition, leur capacité de synthèse, leur agilité intellectuelle et leur maîtrise de la technique de la dissertation.

Comme les années passées, le jury a observé que le bachotage a trop souvent remplacé la réflexion personnelle. Les plans sont généralement restés classiques et les candidats n'ont guère pris de risques.

Par ailleurs, des notions incontournables et attendues *a priori* ont très souvent manqué à l'appel dans les copies : colonisation, décolonisation, impérialisme, nationalisme, séparatisme (face aux pouvoirs centraux), irrédentisme, terrorisme, affrontements religieux, surarmement, menace nucléaire, etc. Il s'agit pourtant de concepts indispensables à mobiliser en géopolitique, car ils rendent compte de tensions anciennes, actuelles et à venir. Certains de ces termes semblent inconnus pour beaucoup de candidats. Pourtant leur emploi témoigne d'une maîtrise intellectuelle, historique et politique des faits, et permet de dépasser les simples propos journalistiques. La question de la colonisation et de la décolonisation permettait par exemple d'étudier les sources profondes de nombreuses rancœurs et frustrations qui perdurent au même titre que l'analyse de l'impérialisme, notamment japonais en Asie du sud-est et sa forte connotation anti-chinoise : annexion de la Corée en 1910 ; invasion de la Manchourie et de la Chine en 1931 ; Pearl Harbour le 7 décembre 1941 ; occupation du Pacifique ; etc. Le nationalisme (rôle des élites, des relations interethniques notamment, avant guerre, puis pendant la guerre froide) s'ancre lui aussi profondément dans le passé et présente une forte actualité (cas des deux Corées ; Taiwan / Chine). En Chine, on sait que le nationalisme a été le ferment des changements révolutionnaires et qu'il a été savamment entretenu par la mobilisation patriotique et idéologique autour du communisme. Depuis 1978, l'idéologie du parti s'est faite même plus nationaliste encore que communiste (la légitimation du nationalisme étant indispensable à la survie du parti communiste). La notion de « peurs mutuelles » entre grandes puissances (Chine et Japon), dont parle François Godement, pouvait aussi être utilement évoquée, d'autant qu'elle explique la course effrénée aux armements côté chinois et le réarmement du Japon (qui craint ne pas avoir le plein appui des Etats-Unis en cas de problème). Le Japon s'interroge de plus en plus sur la nécessité de rajouter la puissance stratégique et militaire à la puissance économique et financière. Cette analyse pouvait être complétée par l'évocation de la question nucléaire et de la prolifération (la Corée du Nord et son arsenal ; ses essais provocateurs face à la Corée du Sud ; la politique d'image qu'elle en tire, etc.). La Chine, en revanche, s'est faite plus raisonnable en rejoignant à la fin des années 1990 les signataires de la non-prolifération.

Tous ces éléments avivent, ravivent et favorisent les rivalités. Néanmoins, il ne fallait pas oublier que ces relations de rivalités et de puissance se tempèrent aussi, se limitent et se contrôlent dans bien des cas, par le truchement de formes de coopérations multiples, les échanges commerciaux et technologiques, les accords bilatéraux et multilatéraux, etc., ce que d'aucuns ont décrit comme la « coopération ».

A cet égard, la **dimension géoéconomique** du sujet a souvent été bien vue (au point d'occulter les autres formes de rivalités et de rapports de puissance) comme un facteur propice à la paix et au développement mutuel. Cependant, elle est aussi porteuse de nouvelles rivalités et de nouveaux rapports de puissance, mais qui s'exercent dans d'autres domaines. Ceux-ci sont-ils de nature à saper les bases du foudroyant essor économique de l'Asie orientale ? Le cas de la Chine méritait à cet égard une attention plus marquée. De quels bouleversements profonds sa montée en force en matière économique est-elle porteuse ? Si ce pays ne conteste plus le modèle de l'économie de marché, il est clair qu'il veut prendre le leadership et pas simplement à l'échelle régionale. D'abord perçu comme une menace, ce pays est désormais vu comme un grand rival. La Chine se satisfera-t-elle de sa puissance retrouvée ou voudra-t-elle exercer une influence politique régionale, voire mondiale ? Quelles seront les réactions de ses voisins face à son émergence ? Ces questions restent pour le moment en suspens.

Des exemples à faire figurer impérativement ont souvent fait défaut : la rivalité Chine / Taiwan ; la rivalité entre les deux Corées ; les très nombreux litiges maritimes autour de la délimitation des zones économiques exclusives (ZEE) pour la mainmise sur les réserves pétrolières *offshore* ; etc. Un nombre significatif de copies a perçu le sujet sous l'angle du seul rapport de puissance et de force entre la Chine et le Japon. Cette dimension devait certes y figurer, mais pas de manière exclusive. Sur ce point, il était important de se demander si le leadership n'était pas en passe de changer de mains (montée en puissance économique de la Chine ; affaiblissement du Japon). Du fait de son passé impérialiste, le Japon peut-il encore prétendre jouer à l'avenir un rôle important dans une future coopération régionale ? En freinant l'intégration pleine et entière du Japon dans son environnement régional, les Etats-Unis n'ont-ils pas fait le jeu de la Chine ?

Le sujet invitait naturellement à une mise en perspective historique solide sur toute l'étendue du programme, donc depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Celle-ci a trop souvent été rapidement évacuée pour limiter l'analyse à la situation observée depuis les années 1980. Le rôle des Etats-Unis, présents de longue date dans la région à travers leurs forces armées stationnées dans des bases, mais aussi au travers de leurs aides multiformes, ou encore plus simplement au travers de la Seconde guerre mondiale et de ses suites diplomatiques et militaires a curieusement été ignoré dans plus d'un tiers des cas.

La **carte** d'interprétation (notée sur 5 points) rendue à partir d'un fond de carte muet a dans l'ensemble été bien meilleure que les années passées. Les légendes ont été souvent bien fournies.

Au final, l'année 2011 a offert un bon millésime, mais avec sans doute moins de très bonnes copies à la différence des années précédentes.

### 3 - RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS ET AUX PROFESSEURS

Année après année, les rapports de concours insistent toujours sur les mêmes points, preuve que les recommandations ne sont pas faciles à faire passer aux candidats et que trop souvent ceux-ci ne prennent pas la mesure de leur importance. Toute copie étant composée de points positifs et de points négatifs dont la balance globale permet d'établir la note finale, il paraît important de rappeler aux candidats que certaines maladrotes ou manquements tirent irrémédiablement une dissertation vers le bas. Citons : l'absence de définitions et de discussion des termes du sujet ; l'absence de problématique claire annoncée dès le départ (ce qui amène à réciter et à plaquer des morceaux de cours, à la manière d'un « copier-coller », qui auraient très bien pu s'appliquer à n'importe quel sujet sur l'Asie orientale) ; un cadre géographique non discuté et pris comme allant de soi ; des propos journalistiques convenus et simplificateurs ; une approche trop contemporaine du sujet, sans mise en perspective historique, uniquement centrée sur la période actuelle et son actualité brûlante ; l'absence complète de références de lectures, d'auteurs, etc. ; l'absence de carte de synthèse (cas rare), ou sa médiocrité (cas fréquent), sa légende fleuve et non classée, ses informations trop générales et passe-partout faisant remplissage ; une orthographe approximative et des maladresses de style ; etc.

Rappelons **quelques règles de base**. Tout d'abord, **l'introduction** doit être vraiment soignée. La problématique choisie doit notamment y apparaître avec clarté. Celle-ci ne doit pas se ramener à la simple reprise du libellé (ce qui annonce d'emblée une copie sans relief).

Quelques questions judicieuses peuvent y figurer, à condition de ne pas y répondre dès l'introduction, afin de ne pas déflorer le sujet. Le plan doit être annoncé clairement. L'introduction enfin ne doit pas être trop longue afin d'éviter les redites inutiles.

Chaque sujet se construit autour d'un **plan** qui lui est propre. Par paresse intellectuelle ou logique assurantielle, beaucoup de candidats plaquent sans discernement des morceaux de plans étudiés durant l'année ou appris par cœur lors de leur bachotage. Ces plans passe-partout et formatés se contentent de généralités. Ils ne permettent guère à une copie de se singulariser. Il en résulte à leur lecture une impression de banalité et surtout d'inadéquation au sujet posé. Des thèmes importants sont alors totalement oubliés. Des paragraphes entiers sont hors sujet. Trop de candidats se contentent simplement de leur cours, si bien que les correcteurs sont souvent amenés à corriger dans un même lot des copies ternes qui répètent invariablement les mêmes exemples, s'organisent selon le même plan, ressassent les mêmes informations. La multiplication des citations passe-partout ne doit pas se substituer à l'analyse personnelle des candidats. Trop de candidats enfin ignorent l'actualité et n'y font nullement référence. L'entame de l'introduction est souvent un bon endroit pour glisser un élément d'actualité intéressant.

**Que faut-il penser des documents d'accompagnement ?** Dans cette épreuve de concours, le sujet posé s'accompagne de différents documents : chronologie, tableaux, cartes, etc. Cependant, l'épreuve demeure fondamentalement une dissertation, avec sa carte à construire. Elle n'est certainement pas un commentaire de documents, aussi pertinents soient-ils. Ces derniers, comme cela est bien précisé chaque année sous le libellé du sujet, ne sont là qu'en « accompagnement ». Ils complètent utilement le sujet posé, provoquent des associations d'idées, rappellent des thématiques à aborder, ou encore ouvrent des pistes à creuser. Ils rassurent aussi le candidat qui peut se faire une représentation plus claire de ce que l'on attend de lui. Mais attention : ces documents n'ont pas vocation à cerner le sujet dans sa totalité. Ces documents font l'objet d'un choix mûrement réfléchi. Les candidats peuvent éventuellement y glaner ici et là quelques informations utiles pour leur dissertation : un élément de chronologie, un chiffre, un fait, etc. C'est comme cela qu'il faut les voir et les exploiter. En revanche, des candidats en panne d'inspiration - voire « à sec » - y puisent volontiers toute leur argumentation, généralement dans une mauvaise paraphrase. Aussi sont-ils sanctionnés par les correcteurs. Rappelons que ces derniers valorisent dans leur notation tout ce qui vient enrichir une copie : choix des exemples et des échelles d'analyse ; chiffres appris et judicieusement restitués ; sans oublier l'actualité du moment qui a aussi sa place (mais avec parcimonie). Autrement dit, plus le candidat exploitera intelligemment sa culture générale, plus il saura se démarquer par l'originalité et la pertinence de sa démarche et plus il aura de chance de réussir sa copie. Bref, il est très fréquent de constater que les meilleurs candidats n'ont pas besoin de faire référence à ces documents d'accompagnement (même si ceux-ci ont été utiles à l'élaboration de leur pensée).

En ce qui concerne la **carte**, rappelons que celle-ci est **obligatoire** (ce fait est rappelé sur le sujet de l'épreuve) et qu'**elle doit comporter un titre**, qui n'est pas forcément le libellé de la dissertation. Notée sur 5 points, elle ne doit pas être pensée comme une simple illustration, mais bien comme un document qui appuie la démonstration. Construite tout au long de l'épreuve (et non dans les minutes qui précèdent le rendu de la copie, comme cela se fait souvent !), elle aide le candidat dans sa réflexion sur les implications spatiales du sujet, en lui évitant des oublis fâcheux, en lui inspirant des dynamiques spatiales pertinentes, des mises en relation fructueuses pour sa démonstration, etc. Elle invite naturellement à la diversification des exemples géographiques. Elle doit être citée à plusieurs reprises et à bon escient dans le

corps du texte et ne pas apparaître à la fin de la copie comme un exercice simplement obligatoire. Pour être efficace et faire gagner des points précieux (ceux qui font souvent la différence avec les copies moyennes !), la carte ne doit pas se ramener à un simple exercice de coloriage. Son élaboration demande du temps et une certaine pratique (l'investissement sérieux dans cet exercice durant les deux années de préparation se révèle généralement payant). Une carte bien pensée annonce généralement une bonne dissertation. Inversement, les mauvaises copies sont presque toutes appuyées sur des cartes indigentes ou médiocres. Les candidats doivent bien comprendre que, plus encore que l'introduction, la carte est le premier contact visuel que le correcteur a avec la copie. C'est une raison de plus pour la soigner, ce qui ne signifie pas pour autant que l'on attend du candidat de faire montre de talents exceptionnels de dessinateur. Il faut néanmoins penser à apporter son petit matériel le jour du concours (crayons de couleurs variés, feutres fins en lieu et place de gros marqueurs, etc.), afin de ne pas la réaliser avec les seuls moyens du bord. Le choix des informations à cartographier, les dynamiques qui y sont représentées, la pertinence des figurés (ronds et flèches proportionnels à l'importance des phénomènes par exemple) ou encore l'ordonnement de la légende sont décisifs. Les figurés traduisent tantôt des faits statiques, tantôt des dynamiques sur le temps long par le jeu sur l'épaisseur des traits, leurs couleurs, leur orientations, etc. Certains candidats maîtrisent très bien l'exercice au point de savoir enclaver des ronds proportionnels de couleurs différentes afin de montrer des évolutions sur le temps long. Les grands éléments du cadrage et de l'analyse géopolitique étaient particulièrement indiqués cette année : conflits anciens et actuels, litiges frontaliers, différends portant sur la délimitation des zones économiques exclusives en mer, présence de bases militaires, etc.

Une bonne carte est le produit de choix judicieux et raisonnés, car tout ne peut être représenté. Par exemple, il est inutile d'y faire figurer tous les noms de pays. Certaines cartes sont littéralement surchargées et illisibles. La **légende** ne doit pas dépasser une page recto. En aucun cas elle ne doit se poursuivre sur le verso de la page de légende ! Elle doit être hiérarchisée et claire, en distinguant par exemple dans le cas présent les acteurs, les territoires concernés, les tensions et les rivalités.

Si beaucoup de cartes restent très moyennes et peu efficaces, en laissant notamment de grands vides (contrastant quelquefois avec des légendes fleuves !), certaines en revanche témoignent d'une très bonne maîtrise technique et d'un excellent niveau d'analyse.

Surtout, la carte doit refléter étroitement le sujet proposé et ne pas donner l'impression d'être réutilisable pour un tout autre sujet, comme en témoigne par exemple l'absence très fréquente de titre... En appui à la carte, il est toujours possible d'intégrer dans le corps du texte de petits graphiques (courbes, histogrammes) ou croquis de mémoire. Cette possibilité très peu utilisée est souvent utile. Son usage est néanmoins rendu difficile par le temps imparti.